

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



## Déclaration de Maladie

Nº P19- 049443

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 4296

Société :

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ANOUAR

Date de naissance : 1968-06-15

Adresse : 104 Rue Mimouza Hay Erraha

Tél. : 05 22 36 58 91

Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

**Dr. SADIK Fouzia**  
*Médecin*  
104, Rue Mimouza Hay Erraha  
Tél: 05 22 36 58 91 Casablanca

Date de consultation : 26 JUIN 2005

Nom et prénom du malade : ANOUAR Med Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : HTA + Coliques place

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel au médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 12/09/2005

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26 JUIN 2020	162	01	2000,00	Dr. SADIK MIMOUZA Médecin 104, Rue Mimouza Hay Errahba 16589 Casablanca

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. SADIK MIMOUZA 07 Rue Mimouza - Beau Maison 236 8430 Casablanca Patente: 348081	26-6-20	540,60

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX

**Docteur SADIK Fouzia**

**Médecine Générale**

**Echographie Générale**

104, Rue Mimosa (ex Rue des Ecoles)

1<sup>er</sup> Etage - Beauséjour

Casablanca - Tél. : 05 22.36.58.91

**الدكتورة صديق فوزية**

**الطب العام**

**الفحص بالصدى**

104، زنقة ميموزا (زنقة المدارس سابقاً)

الطابق الأول - بوسيجور

الدار البيضاء - الهاتف : 05 22.36.58.91

Casablanca, le :

26 JUIN 2020

ناء ، في :

D<sup>n</sup> ANOUAR med

LOT S006754 1

EXP 10 2021

PPV 250.00 DH

250.00

PHARMACIE GENERALE A LOT DE  
67, RUE MIMOSAS, BEAUSÉJOUR  
Médecin Anouar, Beauséjour  
Tél: 05 22.36.84.30. Casablanca  
Patente: 34808192.

67.00

(7.5) Zaan 100 mg 10/15 67.00

68.60

- (7.5) Flunzen 500 mg 10/15

1 gell 38.1

de nt fin 68.60 DH  
08/2020 Via  
import

99.00

- (7.5) Oedex 20 mg 1

1 gell 1;

LOT 181031  
EXP 02/2021  
PPV 99.00 DH

56.00

- (7.5) Feldene (01/28)

180 mg 1;

Dr. SADIK Fouzia  
Médecin  
104, Rue Mimouza Hay Erraha  
Casablanca  
Tél: 05 22 36 58

Office FELDENE  
20mg PIRACICAM  
G390406  
03 21 P.P.V: 56 90

540.60.